

# 1<sup>ers</sup> états généraux du droit administratif

## Jeudi 30 juin 2011

Accueil – 8h30 à 9h00

### Programme

#### Ouverture des travaux

##### Allocution d'ouverture

- ▶ Jean-Marc SAUVÉ, *vice-président du Conseil d'État*
- ▶ Thierry WICKERS, *président du Conseil national des barreaux*

9h00 à 9h45

Présentation du colloque par Michel VERPEAUX, professeur à l'université de Paris I, directeur du Centre de recherche en droit constitutionnel

9h45 à 10h00

#### Réunion plénière

##### La question prioritaire de constitutionnalité : bilan de la première année de mise en œuvre

- ▶ Bernard STIRN, *président de la section du contentieux du Conseil d'État*
- ▶ Brigitte VIDARD, *président de section au Tribunal administratif de Paris*
- ▶ Régis FRAISSE, *chef de service juridique du Conseil constitutionnel*
- ▶ Anne LEVADE, *professeur de droit public à l'université Paris 12*
- ▶ David LEVY, *directeur du Pôle Juridique du Conseil national des barreaux*

10h00 à 12h15

12h30 à 13h50

Cocktail déjeunatoire

#### Ateliers

##### 4 ateliers au choix d'une durée de 2 heures chacun

14h00 à 16h00

**1<sup>er</sup> atelier :** La procédure contentieuse administrative : des écritures aux observations orales

- ▶ Bernard FOUCHER, *président de la Cour administrative d'appel de Douai*
- ▶ Gérard ANCEAU, *avocat au barreau de Valence*

**2<sup>ème</sup> atelier :** L'expertise devant le juge administratif : les apports du décret n° 2010-164 du 22 février 2010

- ▶ Jacques LEGER, *président de la Cour administrative d'appel de Marseille*
- ▶ Dominique LENCOU, *président du Conseil national des compagnies d'experts de justice*
- ▶ Jean-Jacques ISRAEL, *avocat au barreau de Paris*

**3<sup>ème</sup> atelier :** Les procédures de référé précontractuel et contractuel après l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 et le décret n° 2009-1456 du 27 novembre 2009

- ▶ David MOREAU, *premier conseiller au Tribunal administratif de Lille*
- ▶ Hervé LETELLIER, *avocat au barreau de Paris*

**4<sup>ème</sup> atelier :** Environnement et urbanisme : les apports de la loi Grenelle II

- ▶ Delphine HEDARY, *rapporteur public au Conseil d'État*
- ▶ Brigitte PHEMOLANT, *président de chambre au Tribunal administratif de Versailles*
- ▶ Didier DEL PRETE, *avocat au barreau d'Aix-en-Provence*

16h00 à 16h20

Pause-café

#### Restitution en plénière

Restitution des travaux et synthèse par les intervenants de chaque atelier et par Marie-Christine de MONTECLER, *rédacteur en chef de l'AJDA* (20 minutes par atelier)

16h20 à 17h30